

MAIRIE DE SAINT-REMY-DE-PROVENCE

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Conformément aux articles L. 2121-7 9 10 et 12 du Code Général des Collectivités
Territoriales

Date de convocation : 28 juin 2023

*Séance du : **MARDI 4 JUILLET 2023***

*Heure **19 heures 00***

*Lieu **SALLE D'HONNEUR***

Objet :

DECISIONS DE MAIRE (27)

(N° 2023-71, 2023-72, 2023-73, 2023-74, 2023-75, 2023-76, 2023-77, 2023-78, 2023-79, 2023-80, 2023-81, 2023-82, 2023-83, 2023-84, 2023-85, 2023-86, 2023-87, 2023-88, 2023-89, 2023-90, 2023-91, 2023-92, 2023-93, 2023-94, 2023-95, 2023-96, 2023-96 bis)

CONTRATS-CONVENTIONS-MARCHES-AVENANTS :

- ➔ Convention de servitudes et de mise à disposition de terrain entre ENEDIS et la Ville de Saint-Rémy-de-Provence dans le cadre de travaux d'enfouissement du réseau lieu-dit Notre Dame de Laval-Gavon-Valampe et la Verdière
- ➔ Convention de servitudes entre ENEDIS et la Ville de Saint-Rémy-de-Provence, section AY n° 137 lieu-dit Valampe
- ➔ Convention de financement de travaux avec le Syndicat Mixte d'Energie du Département des Bouches du Rhône (SMED 13) pour l'intégration des ouvrages de distribution publique d'Energie électrique dans l'environnement-Avenues Albert Gleizes et Fauconnet (Tr.1)
- ➔ Convention de financement de travaux avec le Syndicat Mixte d'Energie du Département des Bouches du Rhône (SMED 13) pour l'intégration des réseaux de communications électroniques dans l'environnement-Avenues Albert Gleizes et Fauconnet (Tr.1)
- ➔ Constitution d'un groupement de commande Commune/CCAS : Fourniture et livraison de titres restaurant pour le personnel de la Commune et du CCAS

CULTURE/PATRIMOINE :

- ➔ Contrat de co-réalisation avec les Hivernales CDCN d'Avignon
- ➔ Tarifs saison culturelle 2023/2024
- ➔ Conservatoire de Musique du Pays d'Arles-Renouvellement des grilles tarifaires
- ➔ Musée des Alpilles-Règlement d'accueil des publics
- ➔ Musée des Alpilles-Etablissement d'un tarif public pour des sessions d'initiation aux arts graphiques adultes au Musée
- ➔ Renouvellement par voie d'avenant de la promesse de bail emphytéotique-Autorisation de signature avec l'Association CINE-PALACE

ENVIRONNEMENT :

- ➔ Résiliation d'une convention pluriannuelle de pâturage en forêt communale signée avec Monsieur BONTOUX et signature d'une nouvelle avec Mme GIRAUD

FINANCES :

- ➔ Demande de subvention(s) 2023-Etude pré-opérationnelle d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de renouvellement urbain-Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat-Banque des Territoires
- ➔ Attribution d'une subvention d'investissement-ASA du REAL de Saint-Rémy
- ➔ Subventions exceptionnelles aux associations-Exercice 2023-2^{ème} ventilation
- ➔ Participation OGEC Saint-Martin
- ➔ Budget annexe LA ROCHE 2023-Décision Modificative n° 1

JEUNESSE/SCOLAIRE :

- ➔ Règlement intérieur de la Maison de la Jeunesse
- ➔ Avenant à la convention d'adhésion entre la Ville de Saint-Rémy-de-Provence et la Maison des Adolescents Nord des Bouches du Rhône (MDA 13 Nord)
- ➔ Installation d'une forêt pédagogique sur une parcelle de forêt communale
- ➔ Modification du règlement du Pédibus : Création d'un second Pédibus entre le stade Sans Souci et l'école élémentaire de l'Argelier

PERSONNEL :

- ➔ Recrutement sur liste d'aptitude-Remboursement des frais d'organisation d'examen professionnel au CDG du Var
- ➔ Recrutement d'un apprenti ferronnier serrurier (H/F) en apprentissage à la rentrée scolaire 2023/2024
- ➔ Création de postes d'agents contractuels pour faire face à un accroissement temporaire d'activité ou lié à un accroissement saisonnier d'activité-*Cette délibération autorise le Maire à recruter des agents contractuels*
- ➔ Autorisation d'accueil de volontaires s'engageant dans une mission de service civique
- ➔ Accueil d'un collaborateur occasionnel du service public à la Maison des Associations

URBANISME :

- ➔ Donation BROSSARD

VIE ECONOMIQUE :

- ➔ Commission de Règlement Amiable pour les préjudices économiques et commerciaux des travaux de l'avenue Durand Maillane-Modification du règlement-Période de référence
- ➔ Commission de Règlement Amiable pour les préjudices économiques et commerciaux des travaux de l'avenue Durand Maillane-Phase 2

QUESTIONS DIVERSES :

Le Maire,
Hervé CHERUBINI

